

Ford Aquitaine Industries : la décision du tribunal attendue mardi 2 juillet

Par Jean-Philippe Déjean | 25/06/2019, 13:55 | 658 mots



La bonne entente entre Philippe Poutou (à gauche), le ministre Bruno Le Maire, au centre, et Gilles Lambersend, à droite, secrétaire du CE de FAI, semble mal en point. (Crédits : Agence Appa)

Le tribunal de grande instance de Bordeaux va rendre son jugement sur le bien-fondé économique de la fermeture de l'usine Ford Aquitaine Industries (FAI) à Blanquefort (Gironde). Cette décision pourrait sembler tomber à contre-temps, puisque 230 préretraités ont déjà quitté FAI. Même si l'activité de l'usine doit s'arrêter le 31 août, ce verdict aura de l'importance.

Mardi 2 juillet, le tribunal de grande instance de Bordeaux dira s'il juge la fermeture de l'usine Ford Aquitaine Industries (FAI), spécialisée dans la fabrication de boîtes de vitesses automatiques (modèle 6F35), économiquement fondée ou non. Dans le second cas, la décision du TGI ouvrirait un chapitre inédit de l'histoire tumultueuse de FAI. Car avec l'infirmité par le TGI du bien-fondé économique de la fermeture de FAI, le groupe Ford Motor Company (FMC) ne pourrait plus justifier des licenciements qui deviendraient illégaux.

Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), [qui prévoit près de 400 suppressions d'emplois](#), ne serait pas touché directement. Dans cette optique les salariés ayant opté pour la préretraite, et qui ont commencé à quitter l'entreprise, ne seraient pas empêchés de partir en avance. Lors de la réunion du conseil social et économique du 20 juin, qui remplace le comité d'entreprise, 230 départs en préretraite ont été comptabilisés, ainsi que 49 salariés en longue maladie, 41 congés sabbatiques, 12 transferts à l'usine voisine de Getrag Ford Transmissions (GFT), 10 départs en retraite, 7 solutions d'emploi identifiées en CDI/CDD, 7 formations de longue durée, 4 solutions

d'emploi avec formation, 4 décès, 3 créations d'entreprises et 1 licenciement. Autrement dit, comme le souligne la CGT, 481 salariés de FAI sont sans solution.

Des élus déconcertés mais solidaires

Dans tous les cas, si le TGI dément l'existence d'un motif économique à la fermeture de l'usine, les licenciements autorisés par la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi), dans le cadre du PSE validé début 2019, seraient remis en question. Si elle peut sembler surréaliste, cette hypothèse pourrait néanmoins devenir une réalité. Les syndicats FO et CFE-CGC de Ford Aquitaine Industries ont soutenu l'action menée par la CGT contre Ford au TGI de Bordeaux.

Ces trois syndicats composent l'intersyndicale de FAI qui essaie de sauvegarder l'usine et participe au groupe de travail dédié à l'après Ford sur ce site de Blanquefort. En attaquant la décision de Ford devant le TGI de Bordeaux, la CGT a tout de même surpris les élus des collectivités désireux de maintenir une activité industrielle sur le site. Tout en se sentant déstabilisés par cette initiative syndicale, alors qu'ils négocient aussi avec le groupe Ford, les dirigeants des villes de Blanquefort, Bordeaux, de Bordeaux Métropole, du Conseil départemental de Gironde et de la Région Nouvelle-Aquitaine ont tout de même accepté de signer un texte commun soutenant l'action cégétiste devant les magistrats.

Soirée de soutien le 21 septembre au Krakatoa

Décus par l'attitude du ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, qui s'est beaucoup impliqué dans ce dossier mais n'a pas voulu soutenir l'attaque portée contre le groupe Ford au tribunal, Philippe Poutou (délégué CGT de Ford Aquitaine Industries) et ses camarades ont fait connaître leur mécontentement puis envoyé le 13 juin un nouveau courrier à Bercy pour relancer le dialogue avec le ministère. Dans l'immédiat Bercy n'a pas encore bougé un cil : sa réponse se fait attendre.

La pression grandit d'autant plus du côté des syndicats que l'été s'avance et qu'au 31 août prochain toute activité doit avoir cessé dans l'usine, la fermeture définitive étant programmée en octobre. Pour montrer leur détermination, les syndicats organisent une nouvelle soirée de solidarité, intitulée « Même pas mort II » le samedi 21 septembre à la salle du Krakatoa, en compagnie de Cali, déjà vedette de la soirée organisée à la salle des fêtes du Grand Parc, Pierre-Emmanuel Barré, Radio Elvis ou encore Thomas VDB...